

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE**  
**SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**Le 11 juin 2014, convocation du Conseil Municipal du 20 juin 2014 à 18h30.**

**ORDRE DU JOUR :**

**MEMBRES DU  
CONSEIL EN  
EXERCICE : 11**

- 1- Commission des impôts
- 2- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales
- 3- Désignation d'un élu référent du Parc national des Cévennes
- 4- Limitation de vitesse dans le village

**MEMBRES DU  
CONSEIL  
PRESENTS : 10**

Questions diverses :

L'an 2014 le 20 juin à 18h30, le conseil municipal de la commune de l'Estréchure s'est réuni en séance ordinaire à la mairie.

Etaient présents : Françoise DEL BUCCHIA, Michel DUSSARGUES, Hélène HILAIRE, Maurice HILAIRE, Bernadette MACQUART, Thierry PAUVERT, Pierre PRADILLE, Jean SICARD, Guy TOUREILLE, Stéphane TROUCHE.

Absent : Christophe BERNARD, procuration à Pierre PRADILLE

Secrétaire de séance : Françoise DEL BUCCHIA

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour concernant les fiches destinées à renseigner le répertoire national des élus.

**REFUS DE  
RENSEIGNER  
L'ETIQUETTE  
POLITIQUE SUR  
FICHES  
REPertoire DES  
ELUS**

Madame le Maire indique au conseil municipal que la commune a reçu des fiches à remplir par chaque élu, destinées à renseigner le répertoire national des élus (RNE). Le ministère de l'intérieur a fourni une grille codée permettant de renseigner l'étiquette politique.

Madame le Maire propose de refuser de renseigner l'étiquette politique des élus.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Madame le Maire.

**DESIGNATION DES  
DELEGUES POUR  
LES ELECTIONS  
SENATORIALES**

Dans le cadre de la désignation des délégués aux prochaines élections sénatoriales pour la commune de l'Estréchure, il y a lieu de procéder à l'élection de 1 titulaire et 3 suppléants au scrutin majoritaire à deux tours.

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du 2 juin 2014 sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, pour les prochaines élections sénatoriales,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Gard en date du 6 juin 2014 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à élire ou à désigner par chaque conseil municipal,

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Jean SICARD et de Guy TOUREILLE, et de Thierry PAUVERT et Stéphane TROUCHE.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Après vote au scrutin secret le conseil municipal a désigné comme titulaire au nombre de 1 :

- Pierre PRADILLE

Et comme suppléants au nombre de 3

- Guy TOUREILLE
- Maurice HILAIRE
- Stéphane TROUCHE

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE  
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**PROPOSITION  
COMMISSION DES  
IMPOTS**

Le maire expose qu'il convient de proposer aux services fiscaux une liste de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants de la commission communale des impôts. Le directeur des services fiscaux désignera, d'après cette liste, 6 membres titulaires et 6 membres suppléants de cette commission.

Ces candidats doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civiques, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux dans la commune.

Il convient de proposer deux commissaires titulaires et deux commissaires suppléants domiciliés hors de la commune. Les commissaires proposés doivent représenter équitablement les personnes respectivement imposées à chacune des quatre taxes directes locales en tenant compte des hameaux existants dans la commune. La commune ne comportant aucune propriété boisée de 100 ha régulièrement exploitée il n'est pas exigé de désigner des commissaires propriétaires de bois et forêts.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, propose les commissaires suivants

<b>2 commissaires titulaires domiciliés hors de la commune</b>	<b>2 commissaires suppléants domiciliés hors de la commune</b>
1- Pierre GARCIN, commissaire aux comptes, 29/04/1947, 5 allée des Mûriers 34790 Grabels	1- René VIGEZZI, retraité des Postes, 18/12/1930, 4 BD de Strasbourg, 34000 Montpellier
2- Philippe LAURIOL, employé de magasin de bricolage, 13/04/1971, 30100 Alès	2- Pierre ARNAL, retraité, 16/12/1939, 83 avenue de Lodève 34070 Montpellier
<b>10 commissaires titulaires</b>	<b>10 commissaires suppléants</b>
3- Nathalie LIRON, ATSEM, 15/05/1967, le village 30124 l'Estréchure	3- Pierre LIRON, retraité de l'Equipement, 02/01/1949, lotissement Michel, 30270 Saint Jean du Gard
4- Martine MOURGUES, épouse FOURNIER, retraitée aide familiale, 22/04/1951, Bussas 30124 l'Estréchure	4- Bernard MALINOWSKI, agriculteur, 11/12/1954, château de Bussas 30124 l'Estréchure
5- Stéphan BOURDY, agent technique territorial, 06/11/1950, Boisserolles 30124 l'Estréchure	5- Gil JOURDAIN, agent de sécurité voie publique, 19/07/1964, l'Hort de Dieu 30124 L4Estréchure
6- Catherine VILLERET, épouse PLAT, retraitée de l'enseignement, 20/05/1946 chemin de Ménouzille 30124 l'Estréchure	6- Olivier AMALRIC, entrepreneur du bâtiment TP, 27/06/1966, le Poujol 30124 l'Estréchure
7- Christian MANGENET, éducateur spécialisé, 22/03/1950, Saint Martin de Corconac 30124 l'Estréchure	7- Lucette PUECH, épouse LIRON, retraitée employée municipale, 13/10/1940, le Village 30124 l'Estréchure
8 - Maryse MARTIN, épouse SOBIE, retraitée France Télécom, 29/01/1948, Le Pont de Vallongue 30124 l'Estréchure	8- Julien SINEGRE, retraité représentant, 15/08/1940, le Poujol 30124 l'Estréchure
9- Nicole VIALA, aide-soignante, 20/07/1954, le Mercoiret 30124 l'Estréchure	9- Raphaël PLAT, retraité, 15/08/1940, chemin de Ménouzille 30124 l'Estréchure
10- Elie BERNARD, principal de collège retraité, 12/10/1935, 446 a Puech du Teil 30900 Nîmes	10- Yvon ROUSSEL, retraité chef d'entreprise, 03/08/1949, Boisserolles 30124 l'Estréchure
11- Claude FOURNIER, épouse PUECH, retraitée, 02/06/1939, le Haut du Village, 30124 l'Estréchure	11- Raymond POULAIN, retraité du bâtiment, 26/08/1940, le village Place Ulysse Girod 30124 L4Estr2chure
12- Joseph IBANEZ, retraité des Postes, 26/02/1941, le Gramentès 30124 l'Estréchure	12- Willy le Prévost, retraité de la Poste, 21/04/1935, les Ondes la Valmy 30124 l'Estréchure

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE  
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**DESIGNATION D'UN DELEGUE REFERENT DU PARC** La commune a choisi d'adhérer à la Charte du Parc national des Cévennes et s'est engagée à désigner un élu référent du Parc national.  
Guy TOUREILLE se propose, ainsi que Maurice HILAIRE.  
A l'unanimité Guy TOUREILLE est désigné élu référent du Parc, ainsi que Maurice HILAIRE, en qualité de suppléant adjoint.

**LIMITATION DE VITESSE DANS LE VILLAGE** En raison de la trop grande vitesse de nombre de véhicules lors de la traversée du village, Madame le Maire propose au conseil municipal la possibilité de prendre un arrêté visant à la réduire pour plus de sécurité.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité la limitation de vitesse à 30 km/heure avec la pose de panneaux aux deux entrées de village, en accord avec la DDTM.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

**SUBVENTION SORTIE COLLEGE 2 ELEVES 6EME** Madame le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier du Principal du collège Marceau Lapierre sollicitant une subvention pour une sortie à l'étang de Thau concernant deux élèves de 6<sup>ème</sup>.  
La participation par famille étant de 120 €, Madame le Maire propose de participer à hauteur de 60 € par famille, c'est-à-dire pour un montant total de 120 € pour deux enfants.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La séance est levée à 19h30

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE  
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE  
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Commission des impôts**
- 2- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales**
- 3- Désignation d'un élu référent du Parc national des Cévennes**
- 4- Limitation de vitesse dans le village**

**Questions diverses :**

Christophe BERNARD

Françoise DEL BUCCHIA

Michel DUSSARGUES

Hélène HILAIRE

Maurice HILAIRE

Bernadette MACQUART

Thierry PAUVERT

Pierre PRADILLE

Jean SICARD

Guy TOUREILLE

Stéphane TROUCHE

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE  
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE  
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE  
SEANCE DU 20 JUIN 2014**